



Bulletin Officiel

N° 5040 Vendredi 12 Février 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT - 2-5

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ESSOUKNA - AGO - 5

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA - AGO - 6

PAIEMENT D'ANNUITES

FCC BIAT - CREDIMMO 1 7

FCC BIAT - CREDIMMO 2 8

COURBE DES TAUX

9

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

10-11

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2015

- ARABIA SICAV
- SICAV AXIS TRESORERIE
- SICAV L'EPARGNANT
- UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT »
Avenue du 23 janvier - BP 19 – 5080 Teboulba – Tunisie

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 novembre 2015 a décidé d'augmenter le capital de la société SOPAT d'un montant de 5.197.500 DT pour le porter de 12.993.750 DT à 18.191.250 DT, et ce, par l'émission de 5.197.500 nouvelles actions émises au prix de 2 DT, soit 1 DT de valeur nominale et 1 DT de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité de deux (02) actions nouvelles pour cinq (05) actions anciennes et porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2015.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles seulement :

- Limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins du montant de l'augmentation de capital projetée ;
- Redistribuer entre les actionnaires les actions non souscrites ;
- Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Conseil d'Administration tenu le 18 décembre 2015, a décidé de l'ordre à respecter lors de la mise en œuvre des possibilités ci-dessus :

- **En premier lieu**, redistribuer entre les actionnaires les actions non souscrites ;
- **En second lieu**, offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites ;
- **Et en troisième lieu**, limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois-quarts au moins du montant de l'augmentation du capital projetée.

But de l'émission :

Les dirigeants de la société SOPAT ont décidé d'augmenter le capital de la société pour répondre à certains besoins à savoir :

- Renforcer les fonds propres de la société et rééquilibrer sa structure financière,
- Financer le plan de développement gage de la croissance future.

Il est à signaler que les fonds propres de la société SOPAT au 31/12/2014 sont en deçà du minimum légal exigé par l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales. L'augmentation du capital envisagée par l'émission de 5.197.500 actions nouvelles au prix de 2 DT chacune répartie à parts égales entre le capital social et la prime d'émission ne permettra pas à la société de ramener ses fonds propres à un montant supérieur à la moitié de son capital social comme l'exige l'article susvisé.

Le Conseil d'Administration de la société a opté de procéder par étape en procédant à une première opération d'augmentation de capital qui permettrait à la société de poursuivre son activité dans des conditions acceptables en attendant que le retour aux bénéfices permette de résorber les pertes cumulées.

Toutefois, la société SOPAT s'engage à convoquer une AGE le jour de la tenue de son AGO qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2016, en vue de décider d'une augmentation de capital en numéraire, si la situation financière de la société l'exigerait et si les dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales ne seraient pas respectées.

- Suite -

Caractéristiques de l'émission :

- **Montant de l'émission** : Le capital social sera augmenté de 5.197.500 DT par souscription en numéraire et par émission de 5.197.500 actions nouvelles.
- **Nombre d'actions à émettre** : 5.197.500 actions.
- **Valeur nominale des actions** : 1 DT.
- **Forme des actions** : nominative.
- **Catégorie** : ordinaire.

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 2 DT, soit 1 DT de valeur nominale et 1 DT de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- ✓ **A titre irréductible** : A raison de deux (02) actions nouvelles pour cinq (05) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société SOPAT ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- ✓ **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription :

La souscription aux 5.197.500 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de deux (02) actions nouvelles pour cinq (05) actions anciennes et ce **du 15/02/2016 au 25/03/2016 inclus***.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible, n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **28/03/2016 au 01/04/2016 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, **du 04/04/2016 au 08/04/2016 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation du capital, le montant de l'opération sera limité au montant des souscriptions réalisées à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts (3/4) de l'augmentation décidée, soit 3.898.125 DT

*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 25/03/2016 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Etablissements domiciliataires :

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société SOPAT exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 2 DT, soit 1 DT représentant la valeur nominale de l'action et 1 DT représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 07 804 0077340774370 11 ouvert auprès de l'Amen Bank, agence Mahdia, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 25/03/2016 à 17h à Tunisie Valeurs, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par Tunisie Valeurs, en sa qualité d'intermédiaire chargé de l'opération), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués, via la compensation inter-bancaire de Tunisie Clearing, à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits, délivrée par Tunisie Valeurs et ce, dès la réalisation de l'opération.

Jouissance des actions nouvelles émises :

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2015.

Cotation en Bourse :

Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les 12.993.750 actions anciennes composant le capital social actuel de la société SOPAT inscrites sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse, seront négociées à partir du 15/02/2016 droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire :

Les 5.197.500 actions nouvelles à souscrire en numéraire et totalement libérées seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription :

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu **du 15/02/2016 au 25/03/2016 inclus***.
Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 25/03/2016 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN « TN 0007290067 » durant la période de souscription préférentielle, soit du 15/02/2016 au 25/03/2016 inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN « TN 0007290075 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par la société Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation (TSI) – Intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n° **16-0928** en date du **29 janvier 2016**, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice SOPAT, de Tunisie Valeurs-Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

2016 - AS - 3215

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ESSOUKNA

Siège Social : 46, Rue Tarek Ibn Zied - Mutuelleville - Tunis

Les actionnaires et les commissaires aux comptes de la société **ESSOUKNA** sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le Lundi 29/02/2016 à 11 heures**, à la Maison de l'Entreprise, sise au Boulevard Principal 1053 Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Démission d'un co-commissaire aux comptes de la société.
2. Nomination d'un co-commissaire aux comptes de la société.

2016 - AS - 3224

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

البنك الوطني الفلاحي

المقر الإجتماعي : نهج الهادي نويرة تونس

يدعو البنك الوطني الفلاحي كافة المساهمين لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم السبت 27 فيفري 2016 على الساعة العاشرة صباحا بمقر المعهد العربي لرؤساء المؤسسات الكائن بالشارع الرئيسي نهج بحيرة تركانا ضفاف البحيرة- تونس و ذلك للتداول في جدول الأعمال التالي:

- المصادقة على تعيين وتعيين متصرفين

يمكن للسادة المساهمين حضور الجلسة أو من يمثلهم بموجب توكيل خاص (متوفر بالإدارة المركزية للشؤون القانونية و الضمانات) ينبغي إيداعه ماضى، بالمقر الإجتماعي للبنك خمسة أيام على الأقل قبل انعقاد الجلسة والإستظهار به يوم انعقاد الجلسة.

ويجدر التذكير أنه طبقا للفصل 40 من العقد التأسيسي لا يخول حضور هذه الجلسة إلا للمساهمين المالكين لعشرة أسهم على الأقل بمجرد التعريف بهويتهم و يمكن للمالكين لأقل من عشرة أسهم التجمع لبلوغ هذا العدد وتفويض من يمثلهم لنيابتهم بالجلسة.

توضع جميع الوثائق المتعلقة بالجلسة العامة العادية على ذمة المساهمين بالمقر الإجتماعي - نهج الهادي نويرة تونس- (الإدارة المركزية للشؤون القانونية و الضمانات) و ذلك خلال الأجل القانوني.

AVIS DE SOCIETES**PAIEMENT D'ANNUITES****FCC BIAT- CREDIMMO 1**

La Société de Gestion de **FCC « Tunisie Titrisation »** porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P2** et des parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 1** », que le remboursement desdites parts en capital et intérêts, aux taux respectifs de **TMM*+1,20%** et **TMM*+2,20%**, relatifs à l'échéance du **15 février 2016**, seront effectués comme suit :

Part P2 :

Principal Unitaire :	30,598 DT	par part P2
Intérêt Unitaire brut :	3,679 DT	par part P2
<hr/>		

Total brut : 34,277 DT par part P2

Part S :

Principal Unitaire :	30,598 DT	par part S
Intérêt Unitaire brut :	4,350 DT	par part S
<hr/>		

Total brut : 34,948 DT par part S

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 4,28%.

AVIS DE SOCIETES

FCC BIAT- CREDIMMO 2

La Société de Gestion de **FCC « Tunisie Titrisation »** porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires **P3** et des parts subordonnées **S** du « **FCC BIAT-CREDIMMO 2** », que le remboursement desdites parts en capital et intérêts aux taux respectifs de **TMM*+1,70%** et **TMM*+2,00%**, relatifs à l'échéance du **15 février 2016**, seront comme suit :

Part P3 :

Principal Unitaire :	80,079 DT	par part P3
Intérêt Unitaire brut :	12,733 DT	par part P3

Total brut : 92,812 DT par part P3

Part S :

Principal Unitaire :	80,079 DT	par part S
Intérêt Unitaire brut :	13,372 DT	par part S

Total brut : 93,451 DT par part S

* Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement ; soit 4,28%.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 12 FEVRIER 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,309%		
TN0008003071	BTC 52 semaines 16/02/2016		4,312%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,340%	1 000,603
TN0008003089	BTC 52 semaines 15/03/2016		4,344%	
TN0008003097	BTC 52 semaines 12/04/2016		4,376%	
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		4,447%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,479%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,542%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,573%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,581%	970,737
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,613%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,651%	1 004,612
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,676%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017	4,716%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,847%	1 024,980
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"		5,006%	1 005,177
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,235%	1 006,113
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,285%	864,482
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,363%	1 003,699
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,650%	994,766
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		5,858%	985,385
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		5,935%	992,171
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,343%	1 027,585
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,423%	956,923
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"	6,631%		964,938
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,654%	959,516
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,713%		968,750

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	159,023	159,038		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,849	107,315	107,327		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	92,137	92,147		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,135	14,137		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	103,373	103,385		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,451	1,452		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	101,996	102,058		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	38,903	38,907		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	52,782	52,786		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	140,087	138,159		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	509,334	503,790		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	119,724	118,873		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	124,812	124,544		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	136,133	135,439		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	119,461	118,910		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	95,234	94,738		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	140,888	140,337		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	90,780	89,889		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	94,155	93,640		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	129,272	128,302		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	122,315	121,790		
22 FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	80,304	79,657		
23 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	106,344	106,025		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	94,400	93,930		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	100,561	99,497		
26 FCP SMART CROISSANCE *	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	100,988	99,836		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	18,498	18,403		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 505,403	1 506,264		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 265,731	2 244,555		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	117,820	117,530		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	107,956	107,887		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	138,183	138,066		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	140,586	141,837		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	14,934	15,076		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 041,692	5 056,123		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 901,141	4 918,275		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,335	2,299		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,066	2,045		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,067	1,067		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,047	1,046		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,048	1,044		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,050	1,044		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	100,000	100,000		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,397	9,452		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	110,000	111,181		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	117,685	118,020		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,647	109,160	109,174
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,902	104,330	104,339
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	105,861	106,308	106,318
50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,527	103,012	103,023
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	11/05/15	4,319	104,186	104,717	104,730
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	107,436	107,932	107,944
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,619	105,135	105,147
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,661	103,069	103,079
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,172	105,606	105,616
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,126	102,577	102,588
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15		104,297	104,788	104,800
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	103,612	104,093	104,104
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,816	107,281	107,292
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,484	105,928	105,939
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,500	103,892	103,901
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,630	103,056	103,066
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,796	105,248	105,258
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,865	103,356	103,367
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,936	104,360	104,372
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	105,041	105,743	105,754
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,883	103,395	103,408
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,524	104,007	104,017
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	105,028	105,493	105,503
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,549	102,991	103,002

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,576	10,622	10,623
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	103,387	103,783	103,794
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	103,901	104,389	104,401
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,288	103,798	103,811
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,171	10,172
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	58,065	58,399	58,050
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	137,887	136,883	136,508
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 402,879	1 402,301	1 397,687
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	110,387	112,529	112,238
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	104,054	108,008	107,455
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	86,413	91,955	91,367
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,014	17,264	17,240
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	261,738	270,023	268,751
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	29,309	29,455	29,445
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 208,196	2 284,866	2 267,495
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	68,867	71,341	71,114
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	53,774	54,981	54,908
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	97,672	101,413	100,410
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	80,942	85,094	84,045
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,090	11,099	11,083
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,038	12,086	12,045
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	14,638	14,810	14,738
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	13,764	13,861	13,807
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	12,102	12,571	12,499
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	10,809	11,051	11,050
96	ATTIJARI FCP HARMONIE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	131,968	137,941	137,114
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	128,407	133,060	132,485
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	8,902	9,364	9,303
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	92,918	99,397	98,898
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	78,915	78,746	78,244
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,803	80,471	79,740
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	96,121	98,181	97,912
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	92,433	91,259
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	100,042	99,876
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	108,156	111,985	111,530
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	94,577	102,449	102,032
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	127,360	135,743	135,411
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	100,382	100,695	100,099
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	94,832	99,924	98,447
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	181,972	192,664	192,848
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	171,568	178,343	178,394
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	149,829	154,061	154,255
115	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	13 741,020	13 639,665
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,938	19,728
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	137,107	137,281
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	116,015	123,797	123,204
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	9 331,781	9 265,831
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	7,867	8,517	8,604
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	88,679	87,078
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	946,487	963,632	967,854
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5000,000	4998,460
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,095	110,236	108,950
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	7,981	8,872	8,976
126	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	87,145	85,878

* Initialement dénommé FCP SAFA

** FCP en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société de Promotion Economique -PROMEKO- » et l'ouverture au public de « FCP AL HIKMA », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipe ment "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
66. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
57. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

59. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
60. Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
61. Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63. Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68. Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70. Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
72. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74. Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79. Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80. Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85. Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89. Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90. STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
91. Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92. SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
46	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
47	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
60	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
65	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
97	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis

113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
114	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
115	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GREEE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
126	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2015

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs d'« **Arabia SICAV**», tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre clos le *31 décembre 2015*, ci-joints.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas, sur la base de cet examen limité, d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci-joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le *31 décembre 2015*, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant, de 5 552 748, dinars incluant des sommes distribuables arrêtées à cette date à 83 018, dinars et tels que certifiés par votre dépositaire.

Compte tenu de ce qui a été souligné ci-dessus nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d'« **Arabia Sicav** » au *31 décembre 2015*.

Aussi, devons nous remarquer qu'au *31 décembre 2015* les emplois :en liquidités et quasi liquidités représentent 22.45% des actifs.

Tunis, le 29 janvier 2016
Le Commissaire Aux Comptes :
Samia BELHADJ

BILAN
Arrête au 31/12/2015

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2015	31/12/2014
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 357 756	4 625 555
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 305 041	4 507 301
b- Obligations et valeurs assimilées	52 715	118 254
c- Autres valeurs	-	-
AC2- Placements monétaires et disponibilités	1 261 764	1 661 186
a- Placements monétaires	-	493 541
b- Disponibilités	1 261 764	1 167 645
AC3- Créances d'exploitation	-	-
AC4- Autres actifs	-	-
TOTAL ACTIF	5 619 520	6 286 742
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	11 357	7 340
PA2- Autres créditeurs divers	55 415	93 261
TOTAL PASSIF	66 772	100 601
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	5 469 697	6 078 159
CP2- Sommes distribuables	83 050	107 982
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	32	6
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	83 018	107 976
ACTIF NET	5 552 748	6 186 141
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	5 619 520	6 286 742

ETAT DE RESULTAT
Arrête au 31/12/2015

	<u>Du 01/10/2015</u> <u>Au 31/12/2015</u>	<u>Du 01/01/2015</u> <u>Au 31/12/2015</u>	<u>Du 01/10/2014</u> <u>Au 31/12/2014</u>	<u>Du 01/01/2014</u> <u>Au 31/12/2014</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	766	128 812	1 311	150 995
a- Dividendes	-	122 782	-	142 629
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	766	6 030	1 311	8 366
c- Revenus des autres valeurs	-	-	-	-
PR 2- Revenus des placements monétaires	13 428	54 000	14 912	50 938
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	14 194	182 812	16 222	201 933
CH 1- Charges de gestion des placements	17 835	75 320	15 936	74 593
REVENU NET DES PLACEMENTS	-3 641	107 492	286	127 340
PR 3- Autres produits	1 018	12 657	6 821	13 835
CH 2- Autres charges	12 928	38 040	8 003	32 779
RESULTAT D EXPLOITATION	-15 551	82 110	-896	108 396
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-103	909	-459	-419
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	-15 653	83 018	-1 355	107 976
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	103	-909	459	419
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-68 072	-716 527	666 971	515 474
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-29 846	73 646	-354 984	-555 389
Frais de négociation de titres	-2 995	-10 948	-4 256	-9 507
RESULTAT NET DE LA PERIODE	-116 464	-571 719	306 835	58 974

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrête au 31/12/2015

	<u>Du</u> <u>01/10/2015</u> <u>Au</u> <u>31/12/2015</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2015</u> <u>Au</u> <u>31/12/2015</u>	<u>Du</u> <u>01/10/2014</u> <u>Au</u> <u>30/12/2014</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2014</u> <u>Au</u> <u>31/12/2014</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>				
a- Resultat d'Exploitation	-15 551	82 110	-896	108 396
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-68 072	-716 527	666 971	515 474
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-29 846	73 646	-354 984	-555 389
d- Frais de négociation de titres	-2 995	-10 948	-4 256	-9 507
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	-107 834	-	-72 118
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a- Souscriptions				
_ Capital	-	62 645	-	-
_ Régularisation des sommes non distribuables	-	-5 447	-	-
_ Régularisation des sommes distribuables	-	1 009	-	-
_ Droits d'entrée	-	582	-	-
b- Rachats				
_ Capital	-6 652	-13 175	-26 297	-46 150
_ Régularisation des sommes non distribuables	726	761	1 532	1 180
_ Régularisation des sommes distribuables	-103	-216	-459	-652
_ Droit de sortie	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-122 492	-633 394	281 612	-58 766
AN 4- <u>ACTIF NET</u>				
a- en début de période	5 675 240	6 186 141	5 904 529	6 244 907
b- en fin de période	5 552 748	5 552 748	6 186 141	6 186 141
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- en début de période	94 984	94 115	94 519	94 824
b- en fin de période	94 881	94 881	94 115	94 115
VALEUR LIQUIDATIVE	58,523	58,523	65,730	65,730
AN6- <u>TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE</u>	-2,05%	-9,22%	5,22%	0,96%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETEES AU 31/12/2015

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2015, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT
AC1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 4 357 756 DT contre 4 625 555DT au 31/12/2014, et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	Nbre/Titre	Coût d'acquisition	Val au 31/12/2015	% ACTIF
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:	1 027 873	5 537 024,047	4 305 041,173	76,61%
<u>Actions et droits rattachés :</u>	<u>1 026 197</u>	<u>5 345 160,047</u>	<u>4 028 207,013</u>	<u>71,68%</u>
AIR LIQUIDE	62	19 593,465	9 264,598	0,16%
ASSAD	73 000	606 145,377	385 367,000	6,86%
ATL	31 183	103 787,980	88 091,975	1,57%
ATTIJARI BANK	4 000	96 763,000	96 116,000	1,71%
BH	3 430	38 903,060	41 674,500	0,74%
BNA	26 000	283 042,500	287 508,000	5,12%
BTE	9 600	242 648,680	169 161,600	3,01%
CEREALIS	42 650	287 868,880	161 217,000	2,87%
CIMENT DE BIZERTE	99 000	788 914,259	310 959,000	5,53%
ECYCL	7 349	80 911,510	250 872,813	4,46%
MAG GENERAL	1 800	57 480,000	41 184,000	0,73%
MIP	3 446	16 196,200	3 997,360	0,07%
MPBS	3 899	27 293,000	19 861,506	0,35%
MONOPRIX	28 697	440 157,790	401 901,485	7,15%
SOMOCER	10 200	19 386,000	20 634,600	0,37%
SOTEMAIL	54 500	137 198,948	138 702,500	2,47%
OTH	69 100	461 799,965	483 009,000	8,60%
SFBT	3 454	73 212,940	77 196,900	1,37%
SIMPAR	517	23 094,390	17 127,176	0,30%
SOTUVER	81 700	546 515,700	236 439,800	4,21%
SOPAT	21 000	49 629,960	51 156,000	0,91%
STB NS	58 610	339 954,400	332 318,700	5,91%
TELNET	2 000	14 520,377	6 794,000	0,12%
TPR	39 500	177 125,098	123 358,500	2,20%
TGH	343 500	361 016,568	216 405,000	3,85%
UADH	8 000	52 000,000	57 888,000	1,03%
<u>Titre OPCVM</u>	<u>1 676</u>	<u>191 864,000</u>	<u>276 834,160</u>	<u>4,93%</u>
FCP SALAMETT PLUS	1 500	15 864,000	15 864,000	0,28%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	176	176 000,000	260 970,160	4,64%
OBLIGATIONS DE SOCIETES:	500	50 000,000	52 715,178	0,94%
ATL 2014/3	500	50 000,000	52 715,178	0,94%
TOTAL		5 587 024,047	4 357 756,351	77,55%

AC2- Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2015 à 1 261 764 DT contre 1 661 186 DT au 31-12-2014, et se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Placement à terme	-	-
Certificats de dépôts ATB 6,18% 120j	-	493 541
Disponibilités	1 261 764	1 167 645
TOTAL	1 261 764	1 661 186

AC3- Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Créance CDS Billets de trésorerie	283 333	311 667
Provision /créance CDS	-283 333	-311 667
TOTAL	-	-

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
rémunération à payer au gestionnaire	5 457	6 160
rémunération à payer au dépositaire	5 900	1 180
TOTAL	11 357	7 340

PA2- Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 55 415DT au 31-12-2015 contre 93 261 DT au 31-12-2014 et se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Achat Actions	10 599	51 456
Frais transactions	6	192
redevance CMF	462	522
Honoraires Commissaires aux comptes	14 235	14 235
frais publications	600	251
Jetons de présence	12 500	10 000
Retenue à la source	1 297	890
TCL	24	23
Dividendes à payer	14 556	14 556
Divers	1 136	1 136
TOTAL	55 415	93 261

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 4 ième trimestre de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

Capital au 30/09/2015	
Montant	5 576 536
Nombre de titres	94 984
Nombre d'actionnaires	30

Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

Rachats effectués	
Montant	-6 652
Nombre de titres rachetés	103
Nombre d'actionnaires sortants	0

Autres effets s/capital	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-29 846
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-68 072
Frais de négociation de titre	-2 995
Régularisation des Sommes non distribuables	726
Droit d'entrée	0

Capital au 31/12/2015	
Montant	5 469 697
Nombre de titres	94 881
Nombre d'actionnaires	30

CP2-	Sommes distribuables	31/12/2015	31/12/2014
	Sommes distribuables de l'exercice en cours	83 018	107 976
	Sommes distribuables des exercices antérieurs	32	6
	Sommes distribuables	83 050	107 982

PR1-	Revenus du portefeuille-titres
-------------	---------------------------------------

Du 01-01-2015 au 31-12-2015, les revenus du portefeuille -titres s'élèvent à 128 812 DT contre 150 995 DT du 01-01-2014 au 31-12-2014

	Du 01/10/2015	Du 01/01/2015	Du 01/10/2014	Du 01/01/2014
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014
Revenus des Actions	0	122 782	0	142 629
Revenus des obligations	766	6 030	1 311	8 366
TOTAL	766	128 812	1 311	150 995

PR2-	Revenus des placements monétaires
-------------	--

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 54 000 DT du 01-01-2015 au 31-12-2015 et se détaillent comme suit:

	Du 01/10/2015	Du 01/01/2015	Du 01/10/2014	Du 01/01/2014
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014
Revenu des Certificats de dépôts	5 195	23 149	2 102	2 224
Intérêts sur comptes de dépôts	8 233	30 851	12 810	48 714
TOTAL	13 428	54 000	14 912	50 938

PR3- AUTRES PRODUITS

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 31-12-2015 à 283 333 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS , emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Le principal a commencé à être remboursé depuis l'exercice 2011.

Au cours du 4^{ème} trimestre de l'exercice 2015, ARABIA SICAV a perçu 1 018 DT d'intérêts.

CH1-	Charges de gestion des Placements	Du 01/10/2015	Du 01/01/2015	Du 01/10/2014	Du 01/01/2014	
		Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014	
Rémunération du gestionnaire						
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.						
La rémunération de l' AFC		16 325	69 420	17 877	73 413	
Rémunération du dépositaire						
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB . En contrepartie de ses prestations , le dépositaire perçoit une rémunération de 5 900 D TTC par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signé en date du 26 décembre 2014						
La variation négative de la rémunération du dépositaire au cours du dernier trimestre de 2014 s'explique par l'annulation de l'effet de l'application , au cours du 3 ^{ème} trimestre 2014 avec effet rétroactif au 01/01/2014 , des termes de l'avenant à la convention du dépositaire , soit , l'annulation de la majoration induite des honoraires concrétisée le 14 novembre 2014 .						
La Sicav et les actionnaires ayant procédé à des opérations de rachat depuis la date de constatation de la majoration induite de la rémunération du dépositaire jusqu'à la régularisation de cette situation ont été indemnisés , sur demande du CMF , et ce, aux frais du gestionnaire , la société Arab Financial Consultants						
La rémunération de l'ATB		1 510	5 900	- 1 941	1 180	
TOTAL		17 835	75 320	15 936	74 593	

CH2- AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/10/2015	Du 01/01/2015	Du 01/10/2014	Du 01/01/2014
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014
Redevance CMF	1 383	5 882	1 515	6 221
Commissaire aux comptes	3 588	14 324	3 588	15 295
Publicité et publication	316	1 749	101	450
Services bancaires	24	33	12	21
Timbre fiscal	2	12	2	8
Jetons de présence	7 521	15 000	2 521	10 000
TCL*	88	1035	66	584
Autres Impôts*	5	5	200	200
TOTAL	12 928	38 040	8 003	32 779

*Un montant de 200DT qui figurait à tort au niveau des autres impôts au 30-09-2015 a été reclassé à la rubrique TCL au niveau de la colonne du 01-01-2015 au 31-12-2015.

AUTRES INFORMATIONS		31/12/2015		31/12/2014
Données par actions				
Revenus des placements		1,927		2,146
Charges de gestion des placements		0,794		0,793
Revenu net des placements		1,133		1,353
Autres charges		0,401		0,348
Autres produits		0,133		0,147
Résultat d'exploitation		0,865		1,152
Régularisation du résultat d'exploitation		0,010		-0,004
Sommes distribuables de la période		0,875		1,147
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)		-0,010		0,004
Frais de négociation de titres		-0,115		-0,101
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres		-7,552		5,477
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres		0,776		-5,901
Résultat net de la période		-6,026		0,627

Nombre d' Actions		94 881		94 115
Valeur liquidative		58,523		65,730

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31-12-2015

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV AXIS TRESORERIE et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2015 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Nous formulons l'observation suivante :

- Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015, l'actif net de SICAV AXIS TRESORERIE a été employé en des valeurs mobilières émises par l'Amen Bank à un taux de 13,22% qui dépasse la limite de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31 Décembre 2015, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 03 Février 2016

**Le Commissaire Aux Comptes :
AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

BILAN ARRETE AU 31-12-15
(Exprimé en dinar)

31/12/2015 31/12/2014

ACTIF

AC1- Portefeuille-titres	3.1	23 975 762	25 704 108
Actions, valeurs assimilées et droits attachés		1 475 225	2 816 313
Obligations et valeurs assimilées		22 500 537	22 887 795
AC2- Placements monétaires et disponibilités		7 373 743	10 496 042
Placements monétaires	3.3	5 421 234	4 487 123
Disponibilités		1 952 509	6 008 919
AC4- Autres actifs	3.5	1 905	1 145
TOTAL ACTIF		31 351 410	36 201 295

PASSIF

PA1- Opérateurs créditeurs	3.6	30 018	31 767
PA2- Autres créditeurs divers	3.7	28 575	32 127
TOTAL PASSIF		58 593	63 894

ACTIF NET

CP1- Capital	3.8	30 126 324	34 935 915
CP2- Sommes distribuables		1 166 493	1 201 486
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		105	158
b - Sommes distribuables de l'exercice		1 166 388	1 201 328
ACTIF NET		31 292 817	36 137 401
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		31 351 410	36 201 295

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-10-2015 au 31-12-2015
(Exprimé en dinar)

		Période du 01-10-15 au 31-12-15	Exercice clos le 31-12-2015	Période du 01-10-14 au 31-12-14	Exercice clos le 31-12-2014
Revenus du portefeuille-titres	3.2	302 916	1 296 712	267 856	1 090 283
Dividendes		-	51 825	-	53 511
Revenus des obligations et valeurs assimilées		302 916	1 244 887	267 856	1 036 772
Revenus des placements monétaires	3.4	94 482	393 912	95 843	340 197
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		397 398	1 690 624	363 699	1 430 480
Charges de gestion des placements	3.9	(78 694)	(321 203)	(80 059)	(298 497)
REVENU NET DES PLACEMENTS		318 704	1 369 421	283 640	1 131 983
Autres charges	3.10	(15 036)	(58 667)	(15 013)	(53 244)
RESULTAT D'EXPLOITATION		303 668	1 310 754	268 627	1 078 739
Régularisation du résultat d'exploitation		(124 335)	(144 366)	31 156	122 589
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		179 333	1 166 388	299 783	1 201 328
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		124 335	144 366	(31 156)	(122 589)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		15 882	19 149	24 902	87 949
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		22 207	33 771	-	(58 918)
Frais de négociation de titres		(2 445)	(3 307)	(308)	(308)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		339 312	1 360 367	293 221	1 107 462

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-10-2015 au 31-12-2015
(Exprimé en dinar)

	Période du 01-10-15 au 31-12-15	Période clos le 31/12/2015	Période du 01-10-14 au 31-12-14	Période clos le 31/12/2014
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	339 312	1 360 367	293 221	1 107 462
Résultat d'exploitation	303 668	1 310 754	268 627	1 078 739
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	15 882	19 149	24 902	87 949
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	22 207	33 771	-	(58 918)
Frais de négociation de titres	(2 445)	(3 307)	(308)	(308)
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	(993 022)	-	(1 038 977)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(3 495 988)	(5 211 929)	841 190	5 325 149
a / Souscriptions	13 780 930	63 651 434	18 921 632	61 868 438
Capital	13 336 037	61 772 638	18 333 869	60 069 572
Régularisation des sommes non distribuables	7 459	11 324	9 639	4 315
Régularisation des sommes distribuables	437 434	1 867 472	578 124	1 794 551
b / Rachats	(17 276 918)	(68 863 363)	(18 080 442)	(56 543 289)
Capital	(16 704 933)	(66 625 439)	(17 524 902)	(54 865 472)
Régularisation des sommes non distribuables	(10 204)	(17 727)	(8 575)	(5 322)
Régularisation des sommes distribuables	(561 781)	(2 220 197)	(546 965)	(1 672 495)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(3 156 676)	(4 844 584)	1 134 411	5 393 634
ACTIF NET				
en début de la période	34 449 493	36 137 401	35 002 990	30 743 767
en fin de la période	31 292 817	31 292 817	36 137 401	36 137 401
NOMBRE D'ACTIONS				
en début de la période	323 856	338 222	330 384	287 800
en fin de la période	291 241	291 241	338 222	338 222
VALEUR LIQUIDATIVE	107,446	107,446	106,845	106,845
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,00%	3,89%	3,37%	3,40%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-15

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-15 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-15 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition. Il est à signaler que la SICAV procède à l'amortissement des primes et décotes sur les Bons du Trésor Assimilables.

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31-12-2015 de titres OPCVM, d'obligations et de Bons du Trésor Assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 23 975 762 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/15	% de l'actif net
TITRES OPCVM	53 509	1 321 529	1 475 225	4,71%
FCP AXIS AAA	3 880	398 523	401 142	1,28%
FCP HELION MONEO	1 000	100 173	103 901	0,33%
FCP SALAMETT CAP	45 600	500 004	641 090	2,05%
SANADETT SICAV	3 029	322 828	329 092	1,05%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	201 161	20 692 956	22 500 537	71,90%
Emprunts d'Etat	6 300	6 230 530	6 409 945	20,48%
BTA 5.6 AOUT 2022	3 100	2 983 610	3 083 147	9,85%
BTA_5.5_03/2019	2 500	2 560 000	2 614 081	8,35%
BTA 6% AVRIL 2024	550	532 405	553 345	1,77%
BTA 6.9% MAI 2022 (15 ANS)	150	154 515	159 372	0,51%
Bons de trésor Zéro Coupon	4 700	2 867 500	4 156 736	13,28%
BTZC_OCTOBRE_2016	4 700	2 867 500	4 156 736	13,28%
EMPRUNT NATIONAL	22 661	223 236	230 317	0,74%
EMP NAT 2014/C_10A_6.35%	32	3 056	3 160	0,01%
EMP NAT 2014/A	22 629	220 180	227 157	0,73%
Emprunts de sociétés	167 500	11 371 690	11 703 539	37,40%
AB 2011-1_10A_26092011	10 000	600 000	607 761	1,94%
AB_10A_29/01	1 000	20 000	20 852	0,07%
AB_20A_21/05	3 000	195 000	201 713	0,64%
AB09/B_15A_30/09	5 000	299 900	303 319	0,97%
AB2010_15A_31/08	7 000	466 550	473 586	1,51%
AMEN BANK 2014-5A-7.35%	10 000	1 000 000	1 049 618	3,35%
ATB_10A_25/05	2 000	40 000	41 064	0,13%
ATB09/A2_10A_20/05	10 000	500 000	513 607	1,64%
ATL2013-1_7A_6.8%_22042013	1 000	100 000	103 775	0,33%
ATL2014/3_5A_7.6%	4 000	400 000	421 721	1,35%
ATL2014-2_7A_7.35%_19/05	3 000	300 000	310 941	0,99%
ATTIJ LEASING 2014-1_7.35%_7AN	4 000	400 000	413 495	1,32%
ATTIJARI LEASE 2015-1_7.6%_5A	15 000	1 500 000	1 563 292	5,00%
BH09/B_15A_31/12	5 000	346 000	346 040	1,11%
BTE2009_10A_15/09	5 000	200 000	202 479	0,65%
BTK2014-1_7.35%_5A	3 000	240 000	240 655	0,77%
CIL 2011/1_5A_15/02	1 000	20 000	20 773	0,07%
CIL2014/1_5A_15/07	4 000	320 000	328 561	1,05%
HL 2015-01 7A-7.85%	2 000	200 000	208 442	0,67%
M.LEASING 2012_7A_6.5%	2 000	200 000	209 032	0,67%
SERV2012_5A_6.9%_22032013	2 000	120 000	125 158	0,40%
STB08/2_16A_18/02	10 000	625 000	653 226	2,09%
TL 2011_1_5A_5.75%	2 500	50 000	51 288	0,16%
TL 2011_2_5A_5.95%	5 000	100 000	100 832	0,32%

TL2013-2_5A_7.35%	2 000	160 000	168 506	0,54%
TL2014-2_5_7.55%	4 000	320 000	320 898	1,03%
UF10_5A_04/02/2011	2 000	40 000	41 671	0,13%
UIB09/1_15A_17/07	38 000	2 279 240	2 325 273	7,43%
UIB09/1_20A_17/07	3 000	210 000	214 511	0,69%
UNIFACTOR2013_7%_5A_14102013	2 000	120 000	121 450	0,39%
TOTAL	254 670	22 014 485	23 975 762	76,62%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Exercice	Période	Exercice
	du 01-10-15 au 31-12-15	clos le 31/12/2015	du 01-10-14 au 31-12-14	clos le 31/12/2014
Revenus des obligations de sociétés	169 327	718 494	144 475	522 489
Revenus des BTA	78 129	311 367	71 251	312 165
Revenus des BTZ	55 460	215 026	52 130	202 118
Revenus des titres OPCVM	0	51 825	-	53 511
Total	302 916	1 296 712	267 856	1 090 283

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2015 à 5 421 234 dinars et correspond à des placements en certificats de dépôts, en prises en pensions et des dépôts à terme ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% actif net
Certificats de dépôt	2 973 755	2 975 784	9,51%
CD_AB_1500_100J_5.95%_06042016	1 480 489	1 481 270	4,73%
CD_BTE_500_10J_5.05%_08012016	499 440	499 608	1,60%
UFACT_1000_40J_7.00%_03022016	993 826	994 906	3,18%
PRISE EN PENSION	1 401 048	1 403 662	4,49%
PL BTE_1000_4.75%_91J_21032016	1 000 828	1 002 281	3,20%
PL BTE_400_4.75%_90J_09032016	400 220	401 381	1,28%
Dépôt à terme	1 000 000	1 041 788	3,33%
QNB_500_06032015	500 000	522 430	1,67%
QNB_500_17042015	500 000	519 358	1,66%
TOTAL	5 374 803	5 421 234	17,32%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Exercice	Période	Exercice
	du 01-10-15 au 31-12-15	clos le 31/12/2015	du 01-10-14 au 31-12-14	clos le 31/12/2014
Revenus compte courant rémunéré	7 802	61 753	24 011	76 057
Revenus des billets de trésorerie	20 924	136 375	38 362	182 682
Revenus des certificats de dépôt	35 650	119 716	27 838	59 592
Revenus des dépôts à terme	10 213	48 220	5 632	21 866
Revenus des prises en pension	19 893	27 848	-	-
Total	94 482	393 912	95 843	340 197

3.5- Note sur les autres actifs

Les autres actifs affichent un solde de 1 905 DT au 31-12-2015 contre 1 145 DT au 31-12-2014 et ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2015	Valeur au 31/12/2014
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	1 905	1 145
TOTAL	1 905	1 145

3.6- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par SICAV AXIS TRESORERIE au gestionnaire Axis Capital Gestion et au dépositaire. Elles s'élèvent à 30 018 DT au 31-12-2015 contre 31 767 DT au 31-12-2014.

Désignation	Valeur au 31/12/2015	Valeur au 31/12/2014
Gestionnaire	24 101	25 850
Dépositaire	5 917	5 917
TOTAL	30 018	31 767

3.7 - Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 28 575 DT au 31-12-2015 contre 32 127 DT au 31-12-2014 :

Désignation	Valeur au 31/12/2015	Valeur au 31/12/2014
Commissaire aux comptes	4 580	6 736
Etat retenue à la source	5 802	5 802
Publications	4 892	5 617
Retenue à la source sur BTA	4 991	4 991
Jetons de présence	4 249	4 715
CMF	3 566	3 760
TCL	475	486
Autres créditeurs divers	20	20
Provision sur suspens état de rapprochement bancaire	-	-
TOTAL	28 575	32 127

3.8- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à (3 156 676) dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	(3 335 997)
Variation de la part Revenu	179 321
Variation de l'Actif Net	(3 156 676)

Les mouvements sur le capital au cours du quatrième trimestre 2015 se détaillent ainsi :

Capital au 30-09-2015

Montant:	33 452 010
Nombre de titres :	323 856
Nombre d'actionnaires :	661

Souscriptions réalisées

Montant:	13 336 037
Nombre de titres émis :	129 109
Nombre d'actionnaires nouveaux :	24

Rachats effectués

Montant:	16 704 933
Nombre de titres rachetés :	161 724
Nombre d'actionnaires sortants :	64

Capital au 31-12-2015

Montant:	30 083 114 (*)
Nombre de titres :	291 241
Nombre d'actionnaires :	621

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de période. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital en début de période	30 083 114
Variation des + ou- values potentielles sur titres	19 149
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	33 771
Régularisation des SND	(6 403)
Frais de négociation de titres	(3 307)
Capital au 31/12/2015	30 126 324

3.9- Note sur les charges de gestion de placement

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges au titre du quatrième trimestre 2015 s'élève à 78 694 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Exercice	Période	Exercice
	du 01-10-15 au 31-12-15	clos le 31/12/2015	du 01-10-14 au 31-12-14	clos le 31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	77 207	315 303	78 572	292 597
Rémunération du dépositaire	1 487	5 900	1 487	5 900
Total	78 694	321 203	80 059	298 497

- La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et AXIS CAPITAL GESTION prévoit que la commission de gestion soit calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV. Le gestionnaire AXIS CAPITAL GESTION se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention. Le montant total de la commission de gestion est conforme à la convention de gestion et s'élève à 77 207 DT TTC au titre du quatrième trimestre de l'exercice 2015.

- La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 900 DT TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

3.10- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité, les frais bancaires, la rémunération du commissaire aux comptes, les frais de jetons de présence et la TCL sont également présentés sous cette rubrique.

Désignation	Période	Exercice	Période	Exercice
	du 01-10-15 au 31-12-15	clos le 31/12/2015	du 01-10-14 au 31-12-14	clos le 31/12/2014
Redevance CMF	8 579	35 034	8 730	32 511
Frais de publicité	1 564	6 205	1 564	5 977
Rémunération du CAC	2 521	8 459	1 466	5 818
Charges diverses	1 586	5 846	2 578	6 316
TCL	786	3 123	675	2 622
Total	15 036	58 667	15 013	53 244

SICAV L'EPARGNANT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 21 Janvier 2015 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV L'EPARGNANT» pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 398.907.303, un actif net de D : 398.360.765 et un bénéfice de la période de D : 4.743.676.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV L'EPARGNANT », comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV L'EPARGNANT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

4. Les liquidités et quasi-liquidités représentent à la clôture de la période 20,73% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 25 Janvier 2016

Le Commissaire Aux Comptes

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2015	31/12/2014
Portefeuille-titres	4	272 018 881	299 096 064
Obligations et valeurs assimilées		272 018 881	299 096 064
Placements monétaires et disponibilités		126 735 880	114 329 446
Placements monétaires	5	126 594 589	113 855 025
Disponibilités		141 291	474 421
Créances d'exploitation	6	152 542	208 990
TOTAL ACTIF		398 907 303	413 634 500
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	546 538	459 181
TOTAL PASSIF		546 538	459 181
ACTIF NET			
Capital	8	381 183 684	396 174 680
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		928	2 672
Sommes distribuables de l'exercice en cours		17 176 153	16 997 967
ACTIF NET		398 360 765	413 175 319
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		398 907 303	413 634 500

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2015</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2015</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2014</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	3 512 206	13 940 466	3 686 061	14 595 537
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 512 206	13 940 466	3 686 061	14 588 841
Revenus des titres OPC		-	-	-	6 696
Revenus des placements monétaires	10	1 662 538	6 634 588	1 597 557	5 881 525
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 174 744	20 575 054	5 283 618	20 477 062
Charges de gestion des placements	11	(606 796)	(2 410 218)	(625 509)	(2 500 080)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 567 948	18 164 836	4 658 109	17 976 982
Autres produits		1 050	15 214	-	4 310
Autres charges		(3)	(11)	(6)	(9)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 568 995	18 180 039	4 658 103	17 981 283
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 003 000)	(1 003 886)	(1 343 494)	(983 316)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 565 995	17 176 153	3 314 609	16 997 967
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 003 000	1 003 886	1 343 494	983 316
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		70 761	1 813 952	(147 448)	632 083
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		103 920	(1 739 874)	287 254	(724 642)
RESULTAT DE LA PERIODE		4 743 676	18 254 117	4 797 909	17 888 724

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2015</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2015</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2014</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	4 743 676	18 254 117	4 797 909	17 888 724
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION				
Résultat d'exploitation	4 568 995	18 180 039	4 658 103	17 981 283
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	70 761	1 813 952	(147 448)	632 083
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	103 920	(1 739 874)	287 254	(724 642)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(17 071 097)	-	(17 254 445)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(23 469 231)	(15 997 574)	(36 655 890)	(13 350 511)
Capital initial				
Souscriptions				
- Capital	49 935 658	210 921 777	57 657 384	206 927 410
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 578)	(28 778)	(32 784)	(69 259)
- Régularisation des sommes distribuables	1 963 963	7 933 858	2 182 242	7 396 675
Rachats				
- Capital	(72 399 766)	(225 984 377)	(92 981 449)	(219 554 344)
- Régularisation des sommes non distribuables	(461)	26 304	44 687	76 116
- Régularisation des sommes distribuables	(2 967 047)	(8 866 358)	(3 525 970)	(8 127 109)
VARIATION DEL'ACTIF NET	(18 725 555)	(14 814 554)	(31 857 981)	(12 716 232)
ACTIF NET				
En début de période	417 086 320	413 175 319	445 033 300	425 891 551
En fin de période	398 360 765	398 360 765	413 175 319	413 175 319
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	4 099 725	4 024 537	4 383 299	4 152 780
En fin de période	3 871 524	3 871 524	4 024 537	4 024 537
VALEUR LIQUIDATIVE	102,895	102,895	102,664	102,664
TAUX DE RENDEMENT	1,14%	4,34%	1,12%	4,10%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2015

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV L'EPARGNANT » est confiée à la société « STB MANAGER », le dépositaire étant la « STB ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 272.018.881 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		266 514 890	272 018 881	68,28%
Obligations de sociétés		127 610 075	130 752 467	32,82%
AB SUB 2010	30 000	1 999 500	2 029 407	0,51%
AB SUB 2010	20 000	1 333 000	1 352 938	0,34%
AB SUB 2011-1	20 000	1 200 000	1 215 360	0,31%
AMEN BANK 2006	10 000	200 000	208 482	0,05%
AMENBANK A 2008	15 000	799 965	825 424	0,21%
AMENBANK B 2008	25 000	1 625 000	1 680 694	0,42%
AMENBANK 2009 A	20 000	1 199 600	1 212 747	0,30%
AMENBANK2009 B	30 000	1 799 400	1 819 696	0,46%
AIL 2011-1	10 000	200 000	206 209	0,05%
AIL 2012-1	5 000	200 000	206 033	0,05%
AIL 2013-1 F	10 000	600 000	619 646	0,16%
AIL 2013-1 F	2 900	174 000	179 697	0,05%
AIL 2013-1 V	10 000	600 000	619 671	0,16%
AIL 2014-1	20 000	1 600 000	1 639 061	0,41%
AIL 2015 1-B	15 000	1 500 000	1 537 834	0,39%
ATB 2007/1 D	50 000	3 400 000	3 510 508	0,88%
ATB SUB 2009 A2	40 000	2 000 000	2 054 187	0,52%
ATB SUB 2009 B1	10 000	900 000	925 230	0,23%
ATL 2010-2	20 000	800 000	800 101	0,20%
ATL 2012-1	10 000	400 000	411 507	0,10%
ATL 2013-1	20 000	2 000 000	2 075 209	0,52%
ATL 2013-2	20 000	2 000 000	2 014 479	0,51%
ATL 2013-2	10 000	1 000 000	1 007 239	0,25%
ATL 2014-1	15 000	1 200 000	1 255 336	0,32%
ATL 2014-2	10 000	1 000 000	1 036 308	0,26%
ATL 2014-2	5 000	500 000	518 154	0,13%
ATL 2014-3 C	10 000	1 000 000	1 055 562	0,26%
ATL 2014-3 C	10 000	1 000 000	1 055 562	0,26%
ATL 2014-3 C	20 000	2 000 000	2 111 123	0,53%
ATL 2015-1 C	30 000	3 000 000	3 088 023	0,78%
ATL 2015-2 C	40 000	4 000 000	4 000 000	1,00%
ATL 2008 SUB	5 000	300 000	306 013	0,08%
BH 2009 A	20 000	1 384 000	1 384 000	0,35%
BH 2013-1 V	10 000	714 000	733 040	0,18%
BH 2013-1	10 000	714 000	733 739	0,18%
BH SUB 2015 B	50 000	5 000 000	5 177 049	1,30%

BNA 2009 SUB	28 000	1 679 440	1 732 565	0,43%
BTE 2009	49 000	1 960 000	1 984 066	0,50%
BTE 2010 A	20 000	1 000 000	1 012 529	0,25%
BTE 2011 B	10 000	850 000	887 842	0,22%
BTK 2009 C	10 000	666 500	691 512	0,17%
BTK 2012-1 B	20 000	1 142 900	1 150 140	0,29%
BTK 2014-1 B	30 000	3 000 000	3 007 816	0,76%
CHO 2009	6 000	300 000	301 586	0,08%
CHOCOMPANY 2009	3 000	150 000	150 000	0,04%
CIL 2008 SUB	10 000	800 000	844 493	0,21%
CIL 2011/1	10 000	200 000	207 704	0,05%
CIL 2011/1	5 000	100 000	103 852	0,03%
CIL 2011/1	5 000	100 000	103 852	0,03%
CIL 2012/1	5 000	200 000	207 239	0,05%
CIL 2012/2	20 000	1 200 000	1 253 339	0,31%
CIL 2013/1 B	20 000	2 000 000	2 007 923	0,50%
CIL 2014-1	3 000	240 000	246 383	0,06%
CIL 2014-2	15 000	1 500 000	1 583 704	0,40%
CIL 2015-1 F	20 000	2 000 000	2 066 551	0,52%
ELW 2010	14 000	280 000	292 057	0,07%
ELW 2013	20 000	1 200 000	1 245 010	0,31%
HL F 2013/1	10 000	600 000	620 632	0,16%
HL V 2013/1	10 000	600 000	619 912	0,16%
HL 2013/2	10 000	1 000 000	1 049 295	0,26%
HL 2015-1 B	20 000	2 000 000	2 084 077	0,52%
HL SUB 2015-1 B	10 000	1 000 000	1 006 232	0,25%
STB 2008/2	50 000	3 125 000	3 265 685	0,82%
STB 2008/2	20 000	1 272 000	1 320 625	0,33%
STB 2011 A	9 000	514 170	537 405	0,13%
STB 2011 A	5 000	285 650	298 558	0,07%
TL SUB 2010	20 000	400 000	415 718	0,10%
TL F 2011-1	7 500	150 000	153 846	0,04%
TL V 2011-1	7 500	150 000	153 785	0,04%
TL 2011-2	10 000	200 000	201 639	0,05%
TL 2011-3	5 000	200 000	208 616	0,05%
TL 2013-1 B	10 000	1 000 000	1 014 104	0,25%
TL 2013-1 B	10 000	1 000 000	1 014 104	0,25%
TL 2013-2 B	10 000	1 000 000	1 054 803	0,26%
TL SUB 2013	5 000	300 000	311 154	0,08%
TL SUB 2013	2 000	120 000	124 462	0,03%
TL 2014-1 B	20 000	2 000 000	2 079 364	0,52%
TL 2014-2B	20 000	2 000 000	2 005 456	0,50%
TL 2015-1B	30 000	3 000 000	3 118 393	0,78%
TL 2015-2	20 000	2 000 000	2 000 000	0,50%
TL SUB 2015-B	20 000	2 000 000	2 063 891	0,52%
UIB 2009-1 A	40 000	1 600 000	1 630 662	0,41%
UIB 2009-1 B	40 000	2 399 200	2 447 368	0,61%
UIB 2009-1 C	20 000	1 400 000	1 429 896	0,36%

UIB 2011-1 A	20 000	1 200 000	1 219 184	0,31%
UIB 2011-1 B	20 000	1 600 000	1 627 982	0,41%
UIB 2011-2	10 000	571 300	596 049	0,15%
UIB SUB 2015 B	20 000	2 000 000	2 064 262	0,52%
UIB SUB 2015 B	10 000	1 000 000	1 032 131	0,26%
MEUBLATEX C 2010	1 000	40 000	41 176	0,01%
UBCI 2013	20 000	2 000 000	2 063 615	0,52%
ATTIJARI LEASING 2012-2	10 000	571 450	572 489	0,14%
ATTIJA LEAS 2013-1 C	20 000	2 000 000	2 012 105	0,51%
ATTIJARI LEASING 2014-1 C	20 000	2 000 000	2 067 154	0,52%
ATTIJARI LEASING 2014 B	20 000	2 000 000	2 001 694	0,50%
ATTIJARI LEASING 2015-1	20 000	2 000 000	2 086 269	0,52%
ATTIJARI LEASING 2015-2	24 000	2 400 000	2 402 424	0,60%
ATTIJARI BANK SUB 2015	50 000	5 000 000	5 050 820	1,27%
UNIFACTOR A 2015	20 000	2 000 000	2 000 000	0,50%
Obligations de L'Etat		5 760 000	5 918 133	1,49%
EMP NATIONAL 2014 B	3 000	285 000	293 342	0,07%
EMPRUNT NATIONAL 2014 C	50 000	5 000 000	5 135 699	1,29%
EMPRUNT NATIONAL 2014 C	5 000	475 000	489 092	0,12%
Bons du trésor assimilables		133 144 815	135 348 281	33,98%
BTA 04-2024	17 700	17 084 100	17 759 040	4,46%
BTA 12-2016	13 000	12 995 259	13 028 656	3,27%
BTA 05-2022	26 080	27 344 597	27 644 048	6,94%
BTA 08-2022	20 200	19 546 719	20 062 288	5,04%
BTA 03-2019	36 000	37 177 300	37 672 528	9,46%
BTA 10-2018	19 000	18 996 840	19 181 721	4,82%
TOTAL		266 514 890	272 018 881	68,28%
Pourcentage par rapport à l'actif				68,19%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à D : 126.594.589 se détaillant comme suit :

		Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% actif net
<u>Billets de trésorerie avalisés</u>					
			6 971 908	6 985 419	1,75%
BT " AMI Assurances " au 12/01/2016 à 6,05%	pour 30 jours	STB	4 979 934	4 991 305	1,25%
BT " AMI Assurances " au 21/01/2016 à 6,05%	pour 30 jours	STB	1 991 974	1 994 114	0,50%
<u>Bon du trésor à court terme</u>					
			5 420 295	5 467 625	1,37%
BTCT au 04/10/2016 acquis le 13/11/2015			576 507	579 275	0,15%
BTCT au 14/06/2016 acquis le 30/09/2015			4 843 788	4 888 350	1,23%
<u>Comptes à terme STB</u>					
			80 700 000	82 535 692	20,72%
Placement au 19/01/2016 (au taux de 6,74%)			5 500 000	5 788 435	1,45%
Placement au 29/02/2016 (au taux de 6,71%)			10 000 000	10 461 795	2,63%
Placement au 28/06/2016 (au taux de 6,70%)			4 000 000	4 113 955	1,03%
Placement au 08/07/2016 (au taux de 6,70%)			2 700 000	2 772 955	0,70%
Placement au 01/08/2016 (au taux de 6,78%)			4 000 000	4 095 106	1,03%
Placement au 08/08/2016 (au taux de 6,78%)			2 000 000	2 045 472	0,51%
Placement au 14/08/2016 (au taux de 6,98%)			4 000 000	4 089 955	1,03%
Placement au 20/08/2016 (au taux de 6,98%)			4 000 000	4 086 284	1,03%
Placement au 28/08/2016 (au taux de 6,98%)			2 000 000	2 040 694	0,51%
Placement au 07/10/2016 (au taux de 6,94%)			7 000 000	7 099 023	1,78%
Placement au 08/10/2016 (au taux de 6,94%)			3 500 000	3 548 979	0,89%
Placement au 30/10/2016 (au taux de 6,92%)			2 000 000	2 021 234	0,51%
Placement au 09/11/2016 (au taux de 6,92%)			2 000 000	2 021 234	0,51%
Placement au 29/11/2016 (au taux de 6,92%)			2 000 000	2 021 234	0,51%
Placement au 19/12/2016 (au taux de 6,92%)			2 000 000	2 021 234	0,51%
Placement au 29/12/2016 (au taux de 6,92%)			2 000 000	2 021 234	0,51%
Placement au 08/01/2017 (au taux de 6,92%)			2 000 000	2 021 234	0,51%
Placement au 17/02/2017 (au taux de 6,89%)			2 000 000	2 098 159	0,53%

Placement au 30/10/2018 (au taux de 7,27%)			2 000 000	2 022 308	0,51%
Placement au 26/11/2018 (au taux de 7,25%)			1 000 000	1 006 833	0,25%
Placement au 29/11/2018 (au taux de 7,27%)			2 000 000	2 022 308	0,51%
Placement au 04/12/2018 (au taux de 7,25%)			1 000 000	1 007 151	0,25%
Placement au 06/12/2018 (au taux de 7,25%)			1 000 000	1 006 833	0,25%
Placement au 09/12/2018 (au taux de 7,27%)			2 000 000	2 022 308	0,51%
Placement au 16/12/2018 (au taux de 7,25%)			1 000 000	1 006 833	0,25%
Placement au 19/12/2018 (au taux de 7,27%)			2 000 000	2 022 308	0,51%
Placement au 24/12/2018 (au taux de 7,25%)			1 000 000	1 007 151	0,25%
Placement au 26/12/2018 (au taux de 7,25%)			1 000 000	1 006 833	0,25%
Placement au 03/01/2019 (au taux de 7,25%)			1 000 000	1 007 151	0,25%
Placement au 08/01/2019 (au taux de 7,27%)			2 000 000	2 022 308	0,51%
Placement au 23/01/2019 (au taux de 7,25%)			1 000 000	1 007 151	0,25%
<u>Certificats de dépôt</u>			30 805 209	31 605 853	7,93%
Certificat de dépôt STB au 09/01/2016 (au taux de 4,30%)			13 487 115	13 487 115	3,39%
Certificat de dépôt STB au 17/02/2017 (au taux de 6,89%)			8 000 000	8 398 090	2,11%
Certificat de dépôt EL WIFACK LEASING au 06/01/2016 (au taux de 7,25%)			1 458 022	1 498 602	0,38%
Certificat de dépôt EL WIFACK LEASING au 10/01/2016 (au taux de 7,25%)			1 944 029	1 996 890	0,50%
Certificat de dépôt EL WIFACK LEASING au 28/03/2016 (au taux de 7,25%)			972 014	986 318	0,25%
Certificat de dépôt EL WIFAK LEASING au 21/02/2016 (au taux de 7,25%)			1 944 029	1 983 517	0,50%
Certificat de dépôt STUSID BANK au 03/09/2016 (au taux de 7,80%)			3 000 000	3 255 321	0,82%
TOTAL			123 897 412	126 594 589	31,78%
Pourcentage par rapport à l'actif					31,74%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à D : 152.542 contre D : 208.990 au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Sommes à l'encaissement	138 935	138 935
Retenues à la source sur BTA	1 804	1 804
Retenues à la source sur obligations	3 961	-
Intérêts intercalaires courus sur obligations	3 018	7 088
Autres	4 824	61 163
Total	152 542	208 990

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à D : 546.538 contre D : 459.181, au 31/12/2014 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Gestionnaire	151 676	157 816
Dépositaire	170 052	94 145
Commission de distribution	224 810	207 220
Total	546 538	459 181

Note 8 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Décembre 2015, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2014

Montant	396 174 680
Nombre de titres	4 024 537
Nombre d'actionnaires	4 482

Souscriptions réalisées

Montant	210 921 777
Nombre de titres émis	2 142 643
Nombre d'actionnaires nouveaux	595

Rachats effectués

Montant	(225 984 377)
Nombre de titres rachetés	(2 295 656)
Nombre d'actionnaires sortants	(594)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 813 952
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(1 739 874)
Régularisation des sommes non distribuables	(2 474)

Capital au 31-12-2015

Montant	381 183 684
Nombre de titres	3 871 524
Nombre d'actionnaires	4 483

Note 9 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2015 au 31/12/2015 à D : 3.512.206 contre D : 3.686.061 pour la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2015</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2015</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2014</i>
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 711 851</u>	<u>6 320 648</u>	<u>1 324 396</u>	<u>5 014 210</u>
- Intérêts	1 711 851	6 320 648	1 324 396	5 014 210
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>1 800 355</u>	<u>7 619 818</u>	<u>2 361 665</u>	<u>9 574 631</u>
- Intérêts des BTA	1 800 355	7 619 818	2 361 665	9 574 631
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>	-	-	-	<u>6 696</u>
- Revenus des OPCVM	-	-	-	6 696
TOTAL	3 512 206	13 940 466	3 686 061	14 595 537

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2015 au 31/12/2015 à D : 1.662.538 contre D : 1.597.557 pour la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2015</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2015</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2014</i>
Intérêts des billets de trésorerie	32 612	261 059	30 704	184 247
Intérêts des comptes à terme	1 063 921	4 287 929	1 120 713	3 436 907
Intérêts des BTCT	47 329	149 848	11 212	376 234
Intérêts des certificats de dépôt	518 676	1 935 752	434 928	1 884 137
TOTAL	1 662 538	6 634 588	1 597 557	5 881 525

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2015 au 31/12/2015 à D : 606.796 contre D : 625.509, pour la période allant du 01/10/2014 au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2015</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2015</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2014</i>
Rémunération du gestionnaire	448 502	1 781 466	462 333	1 847 886
Rémunération du dépositaire	79 147	314 376	81 588	326 097
Commission de distribution	79 147	314 376	81 588	326 097
TOTAL	606 796	2 410 218	625 509	2 500 080

Note 12 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

La gestion de la "SICAV L'EPARGNANT" est confiée à la société STB MANAGER. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en TTC de 0,425% l'an, calculé sur la base de l'actif net. La redevance du CMF ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes sont supportés par le gestionnaire.

La "STB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération en TTC est égale à 0,075% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Par ailleurs, la STB est chargée de la distribution de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération en TTC de 0,075% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31-12-2015

En application des dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur les états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 31 Décembre 2015.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultat, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers intermédiaires d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 31 Décembre 2015, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention que :

- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 93,171% de l'actif total au 31 Décembre 2015 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.
- ✓ Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 6,821 % de l'actif total au 31 Décembre 2015. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ Les emplois en titres émis par l'« AMEN BANK », représentent 19,355% de l'actif total, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Tunis, le 28 Janvier 2016

**Le commissaire aux comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C**

Chiheb GHANMI

BILAN
Arrêté au 31 DECEMBRE 2015
(unité : en Dinars)

ACTIF	Notes	31/12/2015	31/12/2014
AC1- Portefeuille-titres	3.1		
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		974 386,676	2 769 978,083
Obligations et valeurs assimilées		19 970 890,885	26 412 761,802
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3		
Placements monétaires		0,000	1 660 179,880
Disponibilités		1 533 385,025	214 879,469
AC3- Créances d'exploitation			
Autres débiteurs		1 851,966	2,711
TOTAL ACTIF		22 480 514,552	31 057 801,945
PASSIF			
PA1 Opérateurs créditeurs	3.5	36 448,332	49 513,056
PA2 Autres créditeurs divers	3.5	12 360,893	14 474,695
TOTAL PASSIF		48 809,225	63 987,751
ACTIF NET		22 431 705,327	30 993 814,194
CP1 Capital	3.7	21 591 732,483	29 850 345,938
CP2- Sommes distribuables	3.8		
Sommes distribuables des exercices antérieurs		42,571	195,799
Sommes distribuables de la période		839 930,273	1 143 272,457
ACTIF NET		22 431 705,327	30 993 814,194
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		22 480 514,552	31 057 801,945

ETAT DE RESULTAT

du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Décembre 2015

(unité : en Dinars)

	Notes	Du 01/10/2015 Au 31/12/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015	Du 01/10/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014
PR1- Revenu du portefeuille-titres	3.2				
Dividendes		0,000	43 399,623	0,000	78 783,247
Revenus des obligations et valeurs assimilées		246 798,480	1 112 957,971	322 640,054	1 401 623,911
PR2- Revenus des placements monétaires	3.4	12 202,757	79 125,477	34 652,732	168 550,610
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		259 001,237	1 235 483,071	357 292,786	1 648 957,768
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-33 788,748	-150 764,741	-46 853,923	-202 935,362
REVENU NET DES PLACEMENTS		225 212,489	1 084 718,330	310 438,863	1 446 022,406
PR3- Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000
CH2- Autres charges	3.6	-10 543,160	-43 553,713	-12 781,595	-57 533,080
RESULTAT D'EXPLOITATION		214 669,329	1 041 164,617	297 657,268	1 388 489,326
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		-160 257,346	-201 234,344	-169 409,506	-245 216,869
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		54 411,983	839 930,273	128 247,762	1 143 272,457
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		160 257,346	201 234,344	169 409,506	245 216,869
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		3 249,435	22 677,375	33 930,773	23 475,404
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		2 325,173	-13 124,311	0,162	0,000
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		220 243,937	1 050 717,681	331 588,203	1 411 964,730

VARIATION DE L'ACTIF NET
du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Décembre 2015
(unité : en Dinars)

	Du01/10/2015 Au31/12/2015	Du01/01/2015 Au31/12/2015	Du01/10/2014 Au31/12/2014	Du01/01/2014 Au31/12/2014
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation				
Résultat d'exploitation	214 669,329	1 041 164,617	297 657,268	1 388 489,326
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 249,435	22 677,375	33 930,773	23 475,404
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 325,173	-13 124,311	0,162	0,000
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
AN2- Distributions de dividendes	0,000	-967 971,225	0,000	-1 379 829,444
AN3- Transactions sur le capital				
Souscriptions				
- Capital	4 487 377,104	25 157 287,295	8 591 820,465	37 109 540,925
- Régularisation des sommes non distribuables	857,533	5 416,117	-823,740	15 454,789
- Régularisation des sommes distribuables	159 018,820	795 490,799	276 917,845	1 416 752,936
Rachats				
- Capital	-9 203 883,136	-33 422 871,335	-13 341 112,020	-51 829 190,175
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 589,908	-7 998,596	-442,114	-19 930,680
- Régularisation des sommes distribuables	-319 285,466	-1 172 179,603	-446 358,538	-1 962 873,023
VARIATION DE L'ACTIF NET	-4 657 261,116	-8 562 108,867	-4 588 409,899	-15 238 109,942
AN4- Actif net				
En début de période	27 088 966,443	30 993 814,194	35 582 224,093	46 231 924,136
En fin de période	22 431 705,327	22 431 705,327	30 993 814,194	30 993 814,194
AN5- Nombre d'actions				
En début de période	260 798	295 990	343 113	442 040
En fin de période	214 030	214 030	295 990	295 990
VALEUR LIQUIDATIVE	104,806	104,806	104,712	104,712
AN6- Taux de rendement annualisé	3,61%	3,78%	3,90%	3,76%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

« **UNIVERS OBLIGATIONS SICAV** » est une société d'investissement à capital variable créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société du conseil et de l'intermédiation Financière « SCIF ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 Décembre 2015 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 20 945 277,561 dinars contre 29 182 739,885 dinars au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

Titres OPCVM

<i>Titres des OPCVM</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2015	% de l'Actif Net
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	300	300 000,000	444 835,500	1,983
SICAV ENTREPRISE	5 042	517 868,161	529 551,176	2,361
Total	5 342	817 868,161	974 386,676	4,344

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

<i>Emprunts d'Etat</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2015	% de l'Actif Net
BTA 5.5% MARS 2019	410	419 635,000	432 214,091	1,927
BTA 5.5% MARS 2019	590	613 600,000	631 313,443	2,814
BTA 6.9% MAI 2022	410	446 695,000	445 163,033	1,985
BTA 6.9% MAI 2022	590	625 990,000	642 744,450	2,865
Total	2 000	2 105 920,000	2 151 435,017	9,591

Obligations de sociétés

Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2015	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	299 900,000	303 224,000	1,352
AB SUB 2009/B TV	5 000	299 900,000	303 320,000	1,352
AIL 2012 -1 TF 6 5 ANS	15 000	600 000,000	618 180,000	2,756
AMEN BANK 2006 TV	5 000	100 000,000	104 252,000	0,465
AMEN BANK SUB 2010 TV	20 000	1 333 000,000	1 353 096,000	6,032
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	544 000,000	561 760,000	2,504
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	933 300,000	960 500,000	4,282
ATL SUB 2008-1 TF	10 000	600 000,000	612 208,000	2,729
ATTIJARI LEASING 2011 6 130117	3 000	120 000,000	125 570,400	0,560
BNA SUB 2009	20 000	1 199 600,000	1 237 696,000	5,518
BTE 2009 5.25%	10 000	400 000,000	404 960,000	1,805
BTE 2010 Cat A TV	7 000	350 000,000	354 429,600	1,580
BTE 2011 09022032 6.25	10 000	850 000,000	887 960,000	3,959
BTE 2011 A TMM+1.3 09022019	2 500	200 000,000	208 658,000	0,930
BTK 2012-1 B TF 6.3 2019 7ANS	35 000	2 000 075,000	2 012 731,000	8,973
CHO 2009 TMM+1	6 000	300 000,000	301 627,200	1,345
CIL2012/1 400MD 30032017 5ANS	4 000	160 000,000	165 811,200	0,739

HL 2014-1 A TF 7.65	5 000	400 000,000	404 212,000	1,802
HL2012/1 28092017 1MD 6.75 5	10 000	400 000,000	405 608,000	1,808
HL2012/1 6.75 250 MD 28092017	2 500	100 000,000	101 402,000	0,452
HL2013/1 TF	10 000	600 000,000	620 720,000	2,767
MEUBLATEX 2008 TR F	1 000	20 000,000	20 298,400	0,090
MEUBLATEX IND2010 26042017	3 000	120 000,000	123 540,000	0,551
STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10 000	666 500,000	688 428,000	3,069
STB SUB 2011A 6.1 270119	5 000	285 710,000	298 658,000	1,331
SUB AMEN BANK 2012	10 000	700 000,000	709 824,000	3,164
SUB AMEN BANK 2012	22 223	1 555 610,000	1 577 441,875	7,032
SUB TL 2013-2 B	4 000	400 000,000	421 987,200	1,881
TL 2011-3 5.85 29012017	10 000	400 000,000	417 280,000	1,860
TL 2012-1 A TF 6.5 29052017	10 000	400 000,000	411 672,000	1,835
UIB 2009/1	5 000	299 911,462	305 966,993	1,364
UIB 2011-2 7ANS 5.9 30012019	10 000	571 300,000	596 124,000	2,658
UNIFACTOR 2013 TMM+2	3 300	198 000,000	200 310,000	0,893
Total	296 523	17 406 806,462	17 819 455,868	79,439

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} Octobre 2015 au 31 Décembre 2015 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins values
Titres des OPCVM		407 775,686	410 100,859	2 325,173
VENTE TITRE 3779 SANADETT SICAV	21/12/2015	407 775,686	410 100,859	2 325,173
Obligations des sociétés		1 740 975,000	1 740 975,000	0,000
REMBOURSEMENT. 3300 UNIFACTOR 2013 TMM+2	14/10/2015	66 000,000	66 000,000	0,000
REMBOURSEMENT. 5000 HL 2014-1 A TF 7.65	30/10/2015	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT. 20000 CIL2010/2 TF 2MD 03112015	03/11/2015	400 000,000	400 000,000	0,000
REMBOURSEMENT.35000 BTK 2012-1 B TF 6.3 2019 7ANS	16/11/2015	499 975,000	499 975,000	0,000
REMBOURSEMENT.10000 TL2010-2 1MD 17112015 5..375	17/11/2015	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT.6000 CHO 2009 TMM+1	19/11/2015	75 000,000	75 000,000	0,000
REMBOURSEMENT.20000 HL2010-2 2MD 26112015 5.45	26/11/2015	400 000,000	400 000,000	0,000
TOTAL		2 148 750,686	2 151 075,859	2 325,173

3.2. Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 246 798,480 dinars pour la période du 1er Octobre 2015 au 31 Décembre 2015 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titre	du 01/10/2015 au 31/12/2015	du 01/01/2015 au 31/12/2015	du 01/10/2014 au 31/12/2014	du 01/01/2014 au 31/12/2014
Dividendes				
- Titres OPCVM	0,000	43 399,623	0,000	78 783,247
Revenus des obligations				
- Intérêts	221 794,457	1 017 364,928	297636,054	1 284 120,193
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier				
- Intérêts	25 004,023	95 593,043	25004,000	117 503,718
TOTAL	246 798,480	1 156 357,594	322 640,054	1 480 407,158

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les avoirs disponibles s'élèvent au 31/12/2015 à 1 533 385,025 dinars et se détaillent comme suit :

Disponibilités	Valeur au 31/12/2015	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	1 524 009,238	6,794
Intérêts courus sur compte bancaire	9 375,787	0,042
Placements à terme	0,000	0,000
Intérêts courus sur placements à terme	0,000	0,000
Total des disponibilités	1 533 385,025	6,836

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt, durant la période du 01/10/2015 au 31/12/2015, s'élèvent à 12 202,757 dinars et se détaillent comme suit:

Revenus des placements monétaires	du 01/10/2015 au 31/12/2015	du 01/01/2015 au 31/12/2015	du 01/10/2014 au 31/12/2014	du 01/01/2014 au 31/12/2014
Rémunération du compte de dépôt	9 206,502	24 543,884	9 559,126	36 066,335
Revenus des Billets de Trésorerie	0,000	23 621,396	17 714,453	110 985,012
Revenus des Certificats de Dépôt	2 996,255	30 960,197	7 379,153	7 379,153
Revenus des BTC	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des Placements à terme	0,000	0,000	0,000	14 120,110
Autres produits divers sur opérations financières	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL	12 202,757	79 125,477	34 652,732	168 550,610

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au 31/12/2015 à 48 809,225 dinars et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Opérateurs Crédeurs	36 448,332	49 513,056
Gestionnaire	32 906,088	45 961,534
Dépositaire	3 542,244	3 551,522
Autres Crédeurs Divers	12 360,893	14 474,695
Commissaire aux comptes	8 960,516	9 083,970
Etat Impôts et Taxes	164,065	228,985
Conseil du Marché Financier	1 930,890	2 723,853
Publications diverses	0,000	2 326,132
Compte de régularisation (dividende à payer)	1 305,422	111,755
TOTAL	48 809,225	63 987,751

3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/10/2015 au 31/12/2015	du 01/01/2015 au 31/12/2015	du 01/10/2014 au 31/12/2014	du 01/01/2014 au 31/12/2014
Charges de gestion des placements	33 788,748	150 764,741	46 853,923	202 935,362
Commission de gestion	32 906,088	147 234,019	45 961,534	199 394,908
Commission de dépôt	882,66	3530,722	892,389	3 540,454
Autres Charges	10 543,160	43 553,713	12 781,595	57 533,080
Honoraires du commissaire aux comptes	4 295,192	11 076,546	2 317,112	9 192,890
Redevances CMF sur les OPCVM	6 196,904	27 727,207	8 655,520	37 550,206
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	519,424	2 517,718	916,118	3 543,401
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	-468,360	2 166,136	887,984	7 137,386
Frais Bancaires	0,000	66,106	4,861	44,341
Autres Charges	0,000	0,000	0,000	64,856
TOTAL	44 331,908	194 318,454	59 635,518	260 468,442

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital pour la période du 1er Octobre au 31 Décembre 2015 se détaillent ainsi :

Capital au 30/09/2015	
Montant	26 303 396,282
Nombre de titres	260 798
Nombre d'actionnaires	620
Souscriptions réalisées	
	4 488 234,637
Montant	4 487 377,104
Régularisation des sommes non distribuables	857,533
Nombre de titres émis	44 496
Nombre d'actionnaires nouveaux	34

Rachats effectués	
	-9 205 473,044
Montant	-9 203 883,136
Régularisation des sommes non distribuables	-1 589,908
Nombre de titres rachetés	-91 264
Nombre d'actionnaires sortants	-27
Capital au 31/12/2015	
	21 591 732,483
Montant	21 586 890,250
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	2 325,173
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	3 249,435
Frais de négociation de titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	-732,375
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	214 030
Nombre d'actionnaires	627

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions.

	du 01/01/2015 au 31/12/2015	du 01/01/2014 au 31/12/2014
Résultats distribuables de la période	1 041 164,617	1 388 489,326
Régularisations de la période	-201 234,344	-245 216,869
Sommes distribuables de la période	839 930,273	1 143 272,457
Sommes distribuables des exercices antérieurs	42,571	195,799
Sommes distribuables	839 972,844	1 143 468,256

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire :

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contrepartie de ses services, la BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du 4ème trimestre 2015 sont de 4 295,192 dinars TTC.

4.4. Redevance CMF sur les OPCVM :

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance est acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.